

## Les membres de Grus Gascogna

En 2005, un collectif nommé « Grus Gascogna » voit le jour et rassemble aujourd'hui quatorze structures de Gironde, des Landes et des Pyrénées Atlantiques.

Ces partenaires partagent un projet commun de connaissance, de préservation et de mise en valeur écotouristique en faveur de la Grue cendrée.

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Seignanx-Adour,  
La Chambre d'Agriculture des Landes,  
La Fédération des Chasseurs de la Gironde,  
La Fédération des Chasseurs des Landes,  
Le Département des Landes,  
Le Département des Pyrénées Atlantiques,  
Le Groupement des Associations des Sauvaginiers de la Gironde,  
La Ligue pour la Protection des Oiseaux,  
L'Office National des Forêts,  
Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne,  
Le Parc Naturel Régional Médoc,  
La Réserve Naturelle Nationale de l'étang de Cousseau,  
Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin et Etang du Littoral Girondin,  
Le Syndicat Mixte Gestionnaire des Milieux Naturels Landais (Réserve Nationale d'Arjuzanx et Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx,)

Pour plus d'informations sur le collectif Grus Gascogna et la Grue cendrée en Aquitaine, n'hésitez pas à consulter le site partenarial : <http://www.grueslandesdegascogne.com/>



© S. Zambon/Dp40 - shutterstock - Concept - Dp40 - 11-2021



# La Grue cendrée dans les Landes de Gascogne



Migration et hivernage  
Saison 2020-2021



> La Grue cendrée est l'un des plus grands oiseaux protégés en Europe



Longueur totale	1,10 m à 1,20 m
Envergure	2,20 m à 2,45 m
Poids	3 à 6 kg
Longévité	20 ans



### Adulte

couleur :

La tête et cou sont noirs avec une large bande blanche et la présence d'une calotte rouge.



### Juvenile

La tête et le cou sont brun-rougeâtre.



## La Grue cendrée dans les Landes de Gascogne

Les Landes de Gascogne ont toujours constitué une terre d'accueil pour les grues car elles sont idéalement situées sur une voie de migration de la Grue cendrée, entre ses sites de reproduction dans le Nord de l'Europe et ceux de l'hivernage plus au Sud dont la France. Cette voie a été fréquentée au cours de l'hiver 2020/2021 par **au minimum 389 663 grues**, avec 250 000 grues pour la péninsule ibérique, 20 000 en Allemagne et 130 613 en France (chiffre LPO Champagne-Ardenne, Réseau Grue France).

Jadis, comme beaucoup de zones humides dans toute l'Europe, cette terre a même accueilli les grues pour s'y reproduire. Des récits de Félix Arnaud (1844-1921) mentionnent des cas de **nidification dans l'ancienne lande pastorale**.

**La loi de 1857**, qui imposa l'assainissement des marais, des landes humides et le développement du massif forestier de pin maritime, fit disparaître l'espèce du territoire. Il faut attendre les années **1960 avec l'extension des zones agricoles** dédiées à la maïsiculture pour que le territoire soit à nouveau attractif pour cet oiseau.

L'hivernage régulier des grues s'observe d'abord sur le champ de tir militaire de Captieux dès 1977 et il faut attendre 1983, pour la Réserve d'Arjuzanx. Dès le début des années 80, on étudie pour la première fois son hivernage sur ces sites et sur les parcelles agricoles limitrophes.

Depuis, la population hivernante qui a augmenté, s'est essaimée sur tout le triangle des Landes de Gascogne.

Les Landes de Gascogne constituent donc une zone d'hivernage importante avec la présence de sites majeurs pouvant accueillir **jusqu'à 20% de la population ouest-européenne**.

Elles jouent aussi un rôle fondamental dans la conservation de cette espèce protégée en lui garantissant des zones favorables à une halte migratoire. Les grues qui migrent y trouvent repos avant la poursuite d'un voyage éprouvant (franchissement des Pyrénées notamment).



## Des oiseaux venus d'Europe du Nord

Depuis plus de 25 ans, sur les zones de reproduction, les grues cendrées sont marquées avec des combinaisons de bagues de couleur. La patte gauche est équipée de 3 bagues de couleur correspondant au code pays, tandis que 3 autres bagues, positionnées sur la patte droite, correspondent au code individu.

Les données des observations de Grues équipées de bagues (ou d'émetteurs) en Europe sont enregistrées dans une base de données en ligne appelée iCORA. Ces données alimentent la connaissance des scientifiques et experts qui travaillent sur la grue.

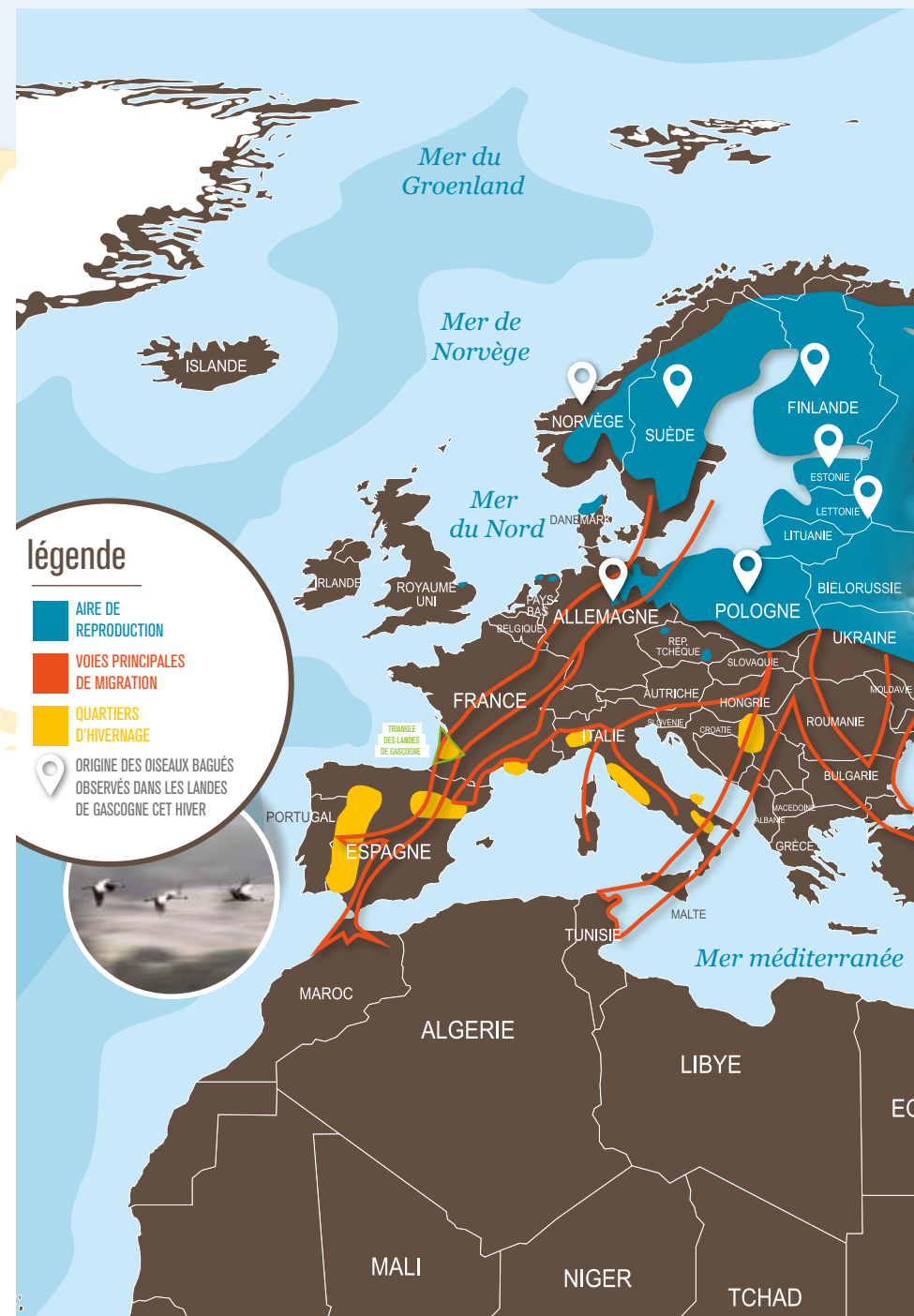
Lors de l'hivernage 2020/2021, 109 grues différentes ont été observées.

Les pays de naissance des oiseaux bagués durant cet hivernage sont :

L'Allemagne, la Suède, la Finlande, la Pologne, l'Estonie, la Lettonie et la Norvège.



Exemple de bague



## Le territoire des Grues cendrées en hivernage dans les Landes de Gascogne

La présence des grues dans ce territoire est liée à la coexistence de deux types de milieux indispensables à l'oiseau, à savoir des **zones humides servant de zones de repos, appelées dortoirs** et des **zones agricoles servant de zones d'alimentation appelées, zones de gagnage**.

### > Les comptages sur les sites dortoirs

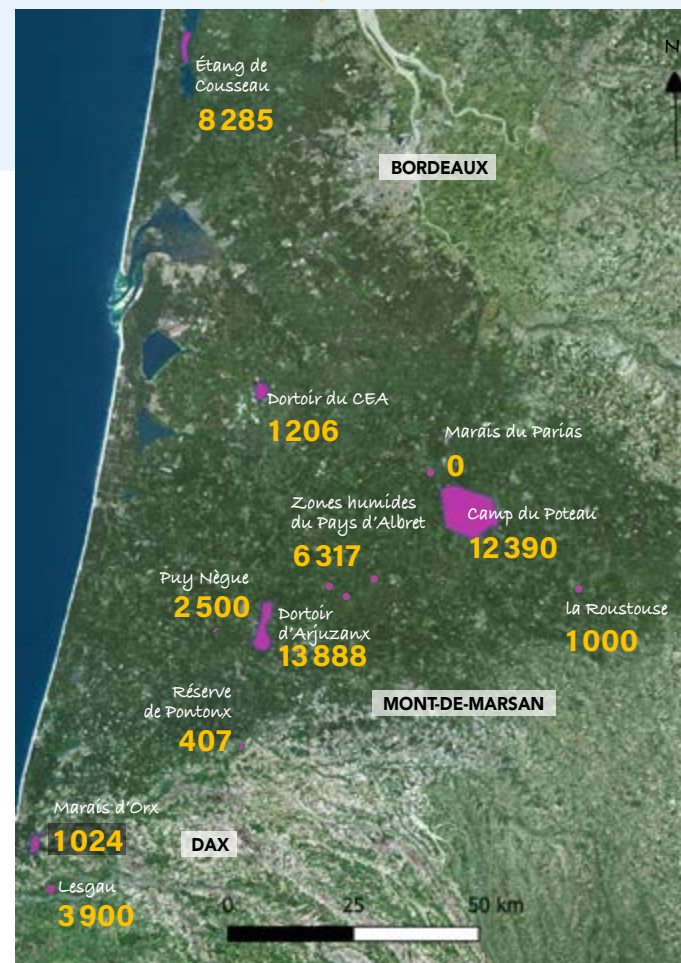
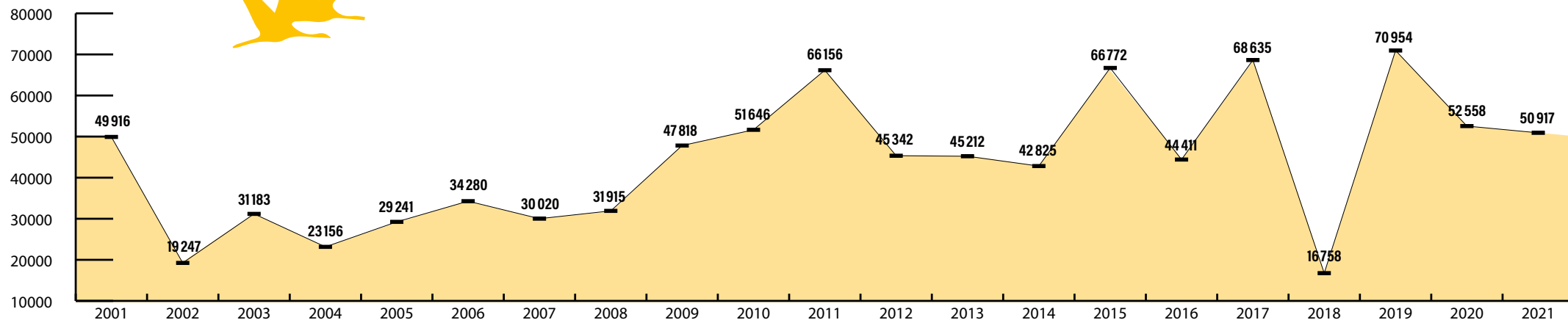
Cinq comptages sont organisés de novembre à février, simultanément sur l'ensemble des dortoirs. Ces chiffres permettent d'évaluer les effectifs hivernants et l'importance du territoire pour la Grue cendrée. Pour l'hivernage 2020/2021 en Gascogne, l'effectif dénombré est de 50917 grues au pic de l'hivernage à la mi-janvier.

Les données transmises par le réseau naturaliste étudiant la Grue cendrée permettent une analyse fine de la phénologie de migration de la grue cendrée. Ainsi, sur les Landes de Gascogne, plusieurs vagues de migration se dessinent avec une première s'échelonnant du 14 au 20 octobre. Une seconde vague arrive autour du 30 octobre, et s'intensifie du 04 au 09 novembre. Après un calme relatif, les derniers passages s'échelonnent du 17 novembre au 01 décembre, qui marque la fin du flux de migration postnuptial. La migration pré-nuptiale démarre quant à elle, dès début février, mais est vraiment marquée entre le 13 et le 25 février, avec de belles journées d'observation et un pic les 14 et 15 février. Puis le passage diminue progressivement jusqu'au 11 mars, à partir de quand quelques données ponctuelles sont encore transmises jusqu'en avril.

(source : <https://faune-aquitaine.org>).

### Nombre de grues recensé en Gascogne

de 2001 à 2021 à la mi-janvier



**Détail de la fréquentation pour chaque dortoir à la mi-janvier 2021**

## > Le suivi de la répartition des grues sur les zones de gagnage

Un suivi effectué de novembre à février par les membres de Grues Gascogna permet de connaître la fréquentation des zones de gagnage et leur répartition dans ce territoire.

Onze circuits d'observations sont parcourus en véhicule afin de prospecter l'ensemble des parcelles agricoles utilisées au sein du triangle des Landes de Gascogne, du Médoc au nord, du Bas-Adour au Sud. Lors de l'hivernage 2020/2021, 4 relevés ont été réalisés avec une date en novembre, et décembre et deux dates en janvier. La date de février a été annulée à cause des inondations rendant impossible la réalisation de certains circuits. Les constatations des années précédentes se confirment avec une dispersion précoce et importante des oiseaux sur l'ensemble du territoire. Les grues prospectent des parcelles de plus en plus loin des dortoirs pour pallier probablement le manque de ressources alimentaires disponibles dans les surfaces agricoles.

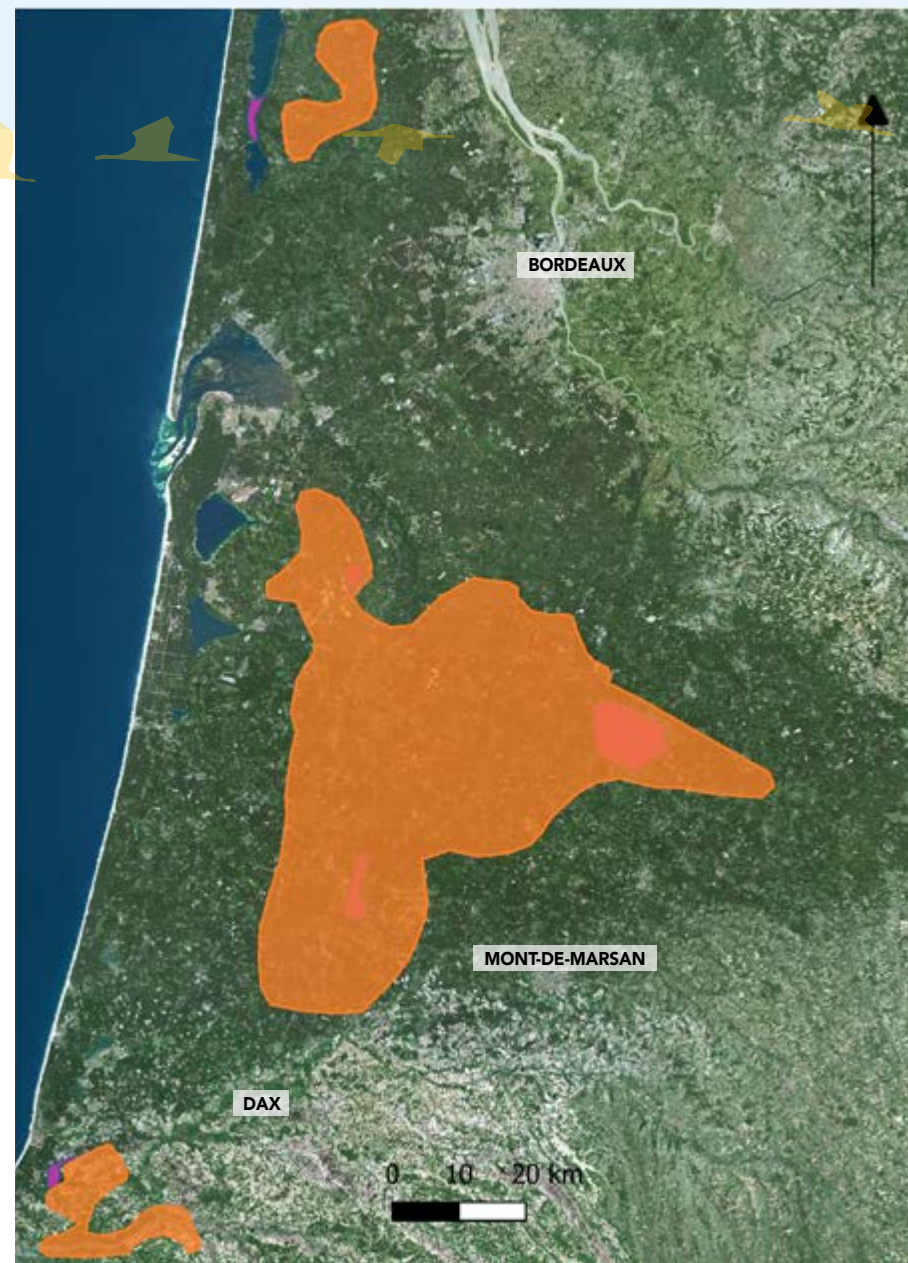
L'ensemble des résultats cartographiques de ce suivi est consultable sur le site <https://www.grueslandesgascogne.com/?-Suivi-de-la-repartition>



## > La question de la ressource alimentaire

Le maïs, disponible dans les champs après la récolte, constitue, dans les Landes de Gascogne, la nourriture de prédilection des grues et la ration alimentaire journalière d'une grue est estimée à 300 g. de maïs. L'amélioration des performances des machines agricoles, depuis une trentaine d'années, et l'évolution des pratiques culturales depuis une dizaine d'années, comme la suppression des chaumes de maïs en fin d'été, l'enfouissement des grains lié au travail du sol, le développement des cultures légumières et la mise en place d'un couvert hivernal herbacé, conduisent, dans la région comme dans l'ensemble des zones d'hivernage, à s'interroger sur la ressource alimentaire disponible pour les grues sur ces parcelles.

L'hivernage 2020/2021 confirme les tendances enregistrées les années précédentes avec la généralisation du couvert hivernal et la mise en culture réduisant de plus en plus la surface des parcelles en maïs grain utilisable par les grues. De plus cet hiver a été particulièrement pluvieux de décembre à février, privant la grue de surfaces agricoles inondées. L'exemple des crues spectaculaires de l'Adour inondant les parcelles dédiées à la maïsiculture des bords de l'Adour illustre bien le phénomène. Il est aussi fort probable que les conditions météorologiques avec des températures douces et une forte pluviométrie est eu aussi un impact négatif sur la conservation des grains de maïs issu des résidus de récoltes. Ces diminutions importantes de la ressource alimentaire mobilisable conduit à s'inquiéter à terme pour la pérennité de l'hivernage des grues cendrées dans ce territoire, mais également pour le maintien des effectifs de l'espèce.



**Périmètre général des zones de gagnage observées au cours de l'hiver 2020-2021**



## Observer et respecter, une démarche partagée nécessaire

La Grue cendrée est un oiseau farouche. Il est donc essentiel de ne pas perturber cet équilibre avec des intrusions intempestives sur les sites qu'elle fréquente et ainsi permettre de la préserver et pérenniser sa présence.

Vous pouvez opter pour des visites guidées avec des ornithologues professionnels, qui assurent des animations permettant d'observer, contempler et mieux comprendre l'oiseau avec du matériel et aux lieux adéquats et dans les meilleures conditions.

Retrouvez les animations et séjours de la saison 2021-2022 :

<https://fr.calameo.com/read/00047835721d069ac07f5>



## L'histoire des grues demoiselles

Grande surprise pour Andy Jeffries, naturaliste, qui a découvert le 11 octobre 2020 un groupe de onze grues demoiselles à Escource dans les Landes. Cette espèce, plus petite que la Grue cendrée, est originaire d'Eurasie et d'Asie, et sa présence ici semblait bien étrange.

Dès le lendemain, le même groupe est observé par l'équipe de la réserve d'Arjuzanx qui, en détaillant leurs bagues, a remonté à l'origine de ces oiseaux... au Puy du fou, qu'ils ont quitté pendant un spectacle, peut-être pour suivre un vol de grues sauvages passant par-là? Prévenus, les propriétaires sont venus les récupérer.